

OBJECTIF(S)

- Comprendre et maîtriser le risque en matière de décence et d'insalubrité, traiter les désordres les plus courants dans les logements afin d'éviter les contentieux

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Responsables et Gestionnaires en administration de biens
Transactionnaires exerçant en investissement locatif

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 7 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel expérimenté en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - L'ANCIEN ET LE NEUF

- Rappel des définitions
- Les garanties décennales et la "dommages-ouvrage"
- Les pièges à éviter et les points de vigilance

II - DÉCENCE, INSALUBRITÉ – LES RISQUES

- Faire la différence
- Les procédures et voies de recours
- Les risques et la responsabilité de l'agent immobilier
- La lutte contre l'habitat indigne

III - LES ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉLIVRANCE DES LOGEMENTS : DÉCENCE ET DE CONFORMITÉ

- Les points clés de la décence
- Les risques sur la santé et la sécurité physique des occupants
- Décence et éléments de confort
- La bonne délivrance d'un bien locatif, sensibiliser les bailleurs
- Illustrations et cas pratiques

IV - LES DÉSORDRES LES PLUS COURANTS

- Les questions d'humidité et de condensation
- La ventilation des logements

V - LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- Comprendre et interpréter un DPE
- Optimiser un DPE
- Conseiller ses clients bailleurs ou vendeurs

VI - VOCABULAIRE, LES BONS MOTS SUR LES BONS ÉLÉMENTS

- Gros œuvre et second œuvre
- Les bonnes terminologies poste à poste
- Les différents matériaux, leurs qualificatifs
- Les enjeux en matière d'état des lieux
- Fiches pratiques poste à poste



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap